Rhône-Alpes, Drôme
Chantemerle-lès-Grignan
la Bruyère Saint-Maurice

# prieuré Saint-Maurice

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA26000139
Date de l'enquête initiale : 1997
Date(s) de rédaction : 2005
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

## Désignation

Dénomination : prieuré
Vocable : Saint-Maurice
Appellation : roman
Parties constituantes non étudiées : cimetière

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1835, A, 335 ; 1988, A, 292

## Historique

Le prieuré Saint-Maurice, situé dans la plaine, aurait été fondé en 910 sur un ancien lieu de culte chrétien, et serait peut-être une fondation d'ordre privé. Un premier noyau d'habitat s'est sans doute formé autour de l'église dédiée à Saint-Maurice. Au XIe siècle, ce prieuré séculier dépendait du prieuré clunisien de Saint-Amand de Montségur, et l'église priorale Saint-Maurice fut la première église paroissiale, du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; elle est citée dans un acte notarié de 1409 comme "ecclesia parrochialis Beati Mauricii de Chantamerulis", et encore attestée comme telle en 1416 et 1512. Cependant, le village s'étant développé autour du château fort de Chantemerle où il y avait une chapelle, le service religieux s'y était peu à peu déplacé, négligeant l'église de la plaine ; en 1564, le prieur Gabriel de la Moute, qui exige les arréages du prieuré, réside en Avignon. L'église du prieuré, plus ou moins abandonnée, aurait d'ailleurs été détruite au XVIe siècle pendant les guerres de Religion, ce qui accéléra le processus de ruine. Mais le cimetière paroissial y demeurait, et les comptes consulaires consignent en 1615 les dépenses du mur de clôture du cimetière Saint-Maurice. La visite pastorale de Mgr François de Grignan en 1644 indique que l'ancienne église, sous le vocable de Saint-Maurice, est toute découverte. Remplacée par l'église du village qui prend son vocable, elle ne sera jamais reconstruite et ne figure même pas sur la carte de Cassini (2e moitié XVIIIe siècle). A la fin du XIXe siècle, en 1879, Frédéric Héraud fait don à la commune d'un terrain pour agrandir le cimetière (qui n'est pas porté sur le cadastre de 1835) ; les travaux d'agrandissement et de clôture, effectués en 1883 par Joseph Roubet, achèvent la destruction de l'église priorale : l'entrepreneur puise dans ses vestiges les pierres de taille qui serviront à clore le cimetière, dont les murs présentent un grand nombre d'éléments en remploi, simplement taillés ou ornés d'un décor sculpté, datable du XIIe siècle. Il ne reste aucun vestige de l'église primitive du haut Moyen Age, qui a été reconstruite à l'époque romane. Seule demeure l'abside (ou absidiole nord, selon les études les plus récentes) d'une église romane du XIIe siècle, et, derrière celle-ci, des sarcophages de pierre ; les fouilles ont également mis au jour des tessons médiévaux et romains. Les vestiges de l'église ont été restaurés, et une pierre portant une inscription de 3 lignes, est remployée dans le pilier gauche de l'entrée. Il s'agirait de la dédicace de l'église : XV KLNOVEBER / DEDIT A LICIVS EGCLESIE (une abbréviation surmonte le E de "noveber") : le 15 des kalendes de novembre, Licius a donné (à ?) l'église. Pour certains archéologues, cette inscription remonterait à l'époque carolingienne, celle de la fondation de l'église, pour d'autres, elle est plus probablement datable du XIe ou du XIIe siècle. Une autre pierre porte les initiales MB ou AMB entrelacées. Les vestiges de l'église servent de tombeau à la famille Héraud, donateurs du terrain.

Période(s) principale(s) : 12e siècle
Période(s) secondaire(s) : 11e siècle (?)

## Description

Les vestiges, situés dans la partie est du cimetière, sont constitués d'une petite abside orientée, construite en moyen appareil de calcaire et voûtée en cul-de-four, la voûte en appareil plus ou moins cubique, en tas-de-charge ; elle est percée d'une fenêtre axiale en plein cintre, aujourd'hui murée, et comporte des petites niches dans ses murs latéraux, deux à gauche et une à droite. L'arc de tête en plein cintre, à claveaux allongés, repose sur deux piliers à impostes moulurées, en retrait par rapport à deux piliers latéraux appareillés, couronnés, au niveau du faîte de l'arc, d'impostes profilées en bandeau et cavet ; deux pierres du pilier gauche portent des inscriptions gravées. Au-devant de l'abside, un enclos de même largeur (5 m de long environ), formé d'une grille en fer, entoure des pierres tombales. L'absence de couverture a entraîné l'éboulement de l'arrière de l'abside, derrière laquelle subsiste un sarcophage de pierre exhumé.Les faces sud et nord-ouest du mur de clôture du cimetière sont bâtis en moyen appareil de belles pierres de taille de remploi de l'église, certaines portant un décor géométrique ou végétal en relief.

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; moyen appareil
Plan : plan allongé
Couvrements : cul-de-four

### Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, menacé

### Décor

Techniques : sculpture
Représentations : ornement géométrique ; palmette ; feuillage
Précision sur les représentations :

ornement géométrique ; palmette ; feuillage § Des pierres sculptées sont remployées dans le mur de clôture du cimetière : côté sud, palmettes en relief méplat, isolées, en frise, ou en rinceaux alternant avec des motifs de feuillage ; côté nord-ouest, les claveaux d'un arc décorés de dents d'engrenage à la partie supérieure.

## Statut, intérêt et protection

Malgré la destruction presque totale de l'édifice lors de l'agrandissement et de la clôture du cimetière, ce qui reste des vestiges en place est suffisamment important dans l'histoire de la commune pour être préservé ; si rien n'est fait, ces vestiges sont menacés d'une ruine imminente.

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de la commune

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel